



Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion

COMMISSION COHESION SOCIALE

**Compte-rendu de la réunion du mardi 7 décembre 2021 à 18h00
Visio**

ORDRE DU JOUR

Mission Ville Inclusive,

Approbation du Contrat Local de Santé
de l'Eurométropole de Metz

Protocole

Convention de partenariat « coopération
inclusion » entre la Ville de Metz et le
Hameau le Haut Soret du CMSEA

INFORMATIONS

Projet « Nuit de la solidarité » : organisation

Etaient présents, sous la présidence de : Maître VORMS, Conseiller Municipal Délégué,

- Madame Jacqueline SCHNEIDER, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Pierre LAURENT, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Pauline SCHLOSSER, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Monsieur Grégoire LALOUX, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Stéphanie CHANGARNIER, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Chanty HO, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Marie-Claude VOINCON, Conseillère Municipale, Membre suppléant

- Madame Sylvie BORTOT, Directrice de l'Action Sociale et de l'Insertion, CCAS
- Monsieur Damien FLIS, Maître d'Hôtel, Responsables des réceptions
- Madame Nadine KRIEGEL, Responsable de la Cellule de Gestion, PPV
- Madame Coralie LEMOINE, Chargée de Missions, Mission Inclusive
- Madame Gaëlle POLLIEN, Directrice du CCAS

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur KHALIFE Khalifé, Adjoint au Maire, Membre titulaire, absent pour force majeure
- Monsieur Bouabdellah TAHRI, Adjoint au Maire, Membre titulaire
- Madame Yvette MASSON-FRANZIL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre titulaire
- Madame Gertrude NGO KALDJOP, Adjointe de quartier, Membre suppléant
- Madame Doan TRAN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant

- Madame Anne FRITSCH-RENARD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Caroline AUDOUY, Adjointe au Maire, Membre suppléant
- Madame Rachel BURGUY, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Julien VICK, Adjoint au Maire, Membre suppléant
- Madame Marina VERRONNEAU, Conseillère Municipale, Membre suppléant
- Monsieur Sébastien MARX, Conseiller Municipal, Membre suppléant

Maître Michel VORMS, ouvre la séance à 18H00 en excusant les membres ne pouvant être présents. Il précise que Monsieur le Docteur KHALIFE Khalifé est bloqué sur l'autoroute, en raison d'un accident de circulation. Il rejoindra cette réunion dès que possible.

1 – APPROBATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE DE L'EUROMETROPOLE DE METZ

Ce second CLS propose une politique santé à l'échelle de l'Eurométropole de Metz pour les cinq années à venir, de 2022 à 2026.

Celui-ci est contractualisé avec l'Agence Régionale de Santé et 11 autres signataires : l'ensemble des hôpitaux du territoire, la Région, le Département, le CCAS de Metz, la CPAM et le RLAM notamment.

La Ville de Metz est également signataire de ce CLS 2 en tant que Ville-Santé de l'OMS avec l'ambition de poursuivre le développement d'actions santé sur son territoire.

Il se traduit par un plan d'actions constitué de 35 fiches-actions et organisé en 6 axes stratégiques :

1. Intégrer la prévention et la promotion de la santé dans les parcours de vie : avec des objectifs de prévention précoce pour la santé des enfants, jusqu'à la promotion du vieillissement en bonne santé, en passant par la prévention des maladies chroniques.
2. Promouvoir le bien-être psychique : la promotion de la santé mentale s'appuie sur la dynamique du Conseil local de santé mentale dont une nouvelle convention de partenariat entre l'Eurométropole de Metz, l'ARS et le CH de Jury, qui est porteur du dispositif, est présent dans ce second CLS.
3. Renforcer les environnements favorables à la santé : axe qui couvre les enjeux d'urbanisme favorable à la santé, la qualité de l'air, de l'eau et la santé environnementale.

4. Améliorer l'accès aux soins et les parcours de santé des personnes vulnérables : pour des actions renforcées à destination des personnes handicapées, des aidants familiaux et des personnes en situation de précarité.
5. Anticiper l'urgence sanitaire : riche d'enseignement de la crise sanitaire actuelle, l'enjeu est d'élaborer des outils qui permettent d'être bien préparé à d'éventuelles autres urgences sanitaires ; ainsi que le renforcement de la formation aux gestes de premiers secours des habitants et le développement d'outils innovants pour renforcer le maillage des premiers secours.
6. Agir en faveur de la démographie médicale : l'ambition est de rendre le territoire plus attractif pour les étudiants et professionnels de santé et accompagner au mieux leur installation et la mise en place d'exercice coordonnée sur notre territoire.

Avis favorable de la Commission

(Madame Marie-Claude VOINCON et Monsieur Grégoire LALOUX ne prenant pas part au vote)

Proposition de rapporteur : Khalifé KHALIFE

2 – CONVENTION DE PARTENARIAT « COOPERATION INCLUSION » ENTRE LA VILLE DE METZ ET LE HAMEAU LE HAUT SORET DU CMSEA

La Ville de Metz et le Hameau le Haut Soret du CMSEA souhaitent concrétiser un partenariat relatif à l'inclusion des personnes en situation de handicap, par le biais de diverses cérémonies et manifestations organisées par la Ville de Metz.

Concrètement, il s'agira d'inclure professionnellement, lors de manifestations municipales, deux jeunes adultes handicapés avec le service du Protocole de la Ville de Metz.

Un référent du CMSEA accompagnera ces jeunes dont la pathologie leur permettra facilement de s'intégrer. Il appartiendra au CMSEA de désigner ces personnes.

Un premier contact avec le public du CMSEA a déjà eu lieu afin de leur faire connaître les locaux de l'Hôtel de Ville.

La convention sera signée pour une durée de 4 ans. La prestation du CMSEA est estimée à 1 500 €, soit 150 € par prestation, sur une base de 10 interventions annuelles d'une durée de deux heures.

Avis favorable de la Commission

(Madame Marie-Claude VOINCON et Monsieur Grégoire LALOUX ne prenant pas part au vote)

Proposition de rapporteur : Khalifé KHALIFE

POINTS DIVERS

Projet « Nuit de la Solidarité » : organisation

Le CCAS a lancé mercredi 1 décembre les travaux préparatoires à la nuit de la solidarité qui se déroulera le 20 janvier prochain.

Pour faire de ce rendez-vous national, un temps fort local, de nombreux acteurs du secteur social se sont engagés. 4 axes sont retenus :

1. Organiser un décompte des personnes sans abri, dans le cadre d'une maraude organisée avec des professionnels et en intégrant l'enquête de recensement de l'INSEE
2. Organiser une Soirée/ présentation/débat à l'attention des citoyens par la présentation de dispositifs sociaux, répondant aux problématiques sociales.
3. Organiser une Porte ouverte de structures sociales messines pour les mettre en lumière, et porter à la connaissance du grand public les mobilisations concrètes dans le champ de l'intervention sociale, pour répondre aux problématiques et aux besoins des personnes en situation de rue.
4. En lien avec les mairies de quartier, organiser des soirées du bénévolat dans les mairies de quartier en mobilisant les structures associatives locales de proximité.

Le quartier général du décompte de nuit, comme la soirée débat se tiendra dans les locaux du foyer sainte Constance dont la mission est marquée par une forte préoccupation sociale : ces jeunes à trouver « leur place » dans la société. Le cadre proposé est parfaitement adapté à un accueil en convivialité et les espaces de débats et d'échange.

Information

A la suite de la parution d'un article de presse concernant la situation de la résidence VANDERNOOT, Monsieur le Docteur KHALIFE Khalifé tient à préciser aux membres de la Commission, que la Ville de Metz suit l'évolution de ce dossier, en relation avec les services préfectoraux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 40.